

ENVIRONNEMENT, P.8

La Commune agit,
faisons le point !



P.4 SOCIAL /SANTÉ

Analyse des Besoins Sociaux (ABS);
vous nous avez donné votre avis, merci !

P.12 TRAVAUX

Zoom sur les grands projets de 2023 !
Groupe scolaire, route du Biolay, etc.

P.16 ZOOM SUR LES ASSOCIATIONS

Les actualités de l'ACCA de Drumettaz-
Clarafond et du SKD Méry-Drumettaz.



ÉDITO / *Le mot du Maire*

• **Réfection de la Route du Biolay** : la première tranche (du rond-point de la boulangerie à la route de la Plantée) consistera à créer une bande cyclable côté Est et un trottoir côté Ouest. Aménagement et emplacement définitif de l'arrêt de bus au niveau du croisement de « Misury ». Enfouissement des réseaux aériens (EDF, téléphone) ainsi que reprise des réseaux humides (eau potable, usées), etc.

• **Extension de la Cantine et aménagements du bâtiment de l'école élémentaire** : Les effectifs utilisant le service de restauration augmentant, le restaurant scolaire va être complètement rénové et agrandi. C'est un tout nouvel espace qui verra le jour pour accueillir les enfants le temps du midi dans des locaux adaptés.

• **Aménagement des anciens locaux de la crèche** : dans un premier temps, pendant les travaux d'agrandissement, ils accueilleront la cantine. D'autres travaux permettront d'agrandir l'espace de l'école élémentaire : classes, bureaux, sanitaires, périscolaire, etc.

• **Réaménagement du stationnement autour du groupe scolaire** : une réflexion est simultanément engagée pour repenser -et augmenter- le stationnement autour des écoles notamment devant l'ancienne crèche de l'Ilot Câlin. Toutes les informations nécessaires aux modalités de déviation de la route du Biolay ou d'accès aux Ecoles et à la Bibliothèque vous seront bien entendu communiquées en temps voulu.

• **Remplacement du revêtement synthétique du terrain de football** : très prochainement, les licenciés du club ainsi que les écoliers des deux écoles retrouveront un meilleur confort de jeux.

D'autres réflexions sont également en cours, comme, par exemple, le projet d'installation de la vidéo protection. Parce que la sécurité de tous est notre préoccupation, il s'agit d'inscrire la commune dans le cadre d'un maillage territorial de lutte contre la délinquance. 13 points d'implantation de dispositifs ont d'ores et déjà été identifiés par la Cellule de Prévention Technique de la Malveillance (CPTM), organisme accompagnant la Commune dans cette démarche.

L'équipe municipale continue aussi activement ses actions en matière du développement durable : depuis peu, un chargé de mission est venu renforcer les services municipaux. Récemment a été signé la convention de partenariat avec Grand Lac et le Cisalb « Eau Climat, on agit ! » qui récapitule les actions déjà menées par la Commune et celles sur lesquelles nous allons travailler dans les semaines et mois qui viennent.

Enfin, nous serons ravis d'échanger avec vous à l'occasion de la réunion publique prévue le 23 mars prochain à la salle polyvalente, à 18h30.

Prenez le temps de découvrir ce nouveau numéro en étant assurés que je reste, ainsi que l'ensemble de l'équipe municipale, à votre entière disposition.

Bonne lecture à toutes et tous.

Bien à vous,
Nicolas JACQUIER, Maire

SOMMAIRE

p.3	■ EN BREF
p.6	■ ENFANCE / JEUNESSE
p.7	■ SOCIAL / SANTÉ
p.8	■ ENVIRONNEMENT
p.12	■ TRAVAUX

p.14	■ CULTURE
p.16	■ ZOOM SUR LES ASSOS
p.18	■ VIE PRATIQUE
p.19	■ EXPRESSION LIBRE

Madame, Monsieur,
Chère concitoyenne, Cher concitoyen,

Je suis très heureux de vous faire parvenir cette cinquième édition du bulletin municipal DRUM'INFO. Mais avant de vous en souhaiter une bonne lecture en partant à sa découverte, faisons ensemble un tour d'horizon général de l'actualité de la Commune.

Après 3 ans d'annulations successives, l'heure était aux retrouvailles, ce vendredi 6 janvier, en ce début d'année 2023 : vous étiez nombreux à nous avoir rejoins à l'occasion de la cérémonie des vœux, rendez-vous incontournable, riche de rencontres et de partages. Merci à vous pour la qualité de ce moment : élus municipaux et du territoire, agents communaux, associations, concitoyens pour les échanges en toute convivialité.

Les différentes crises auxquelles nous avons dues - et devons toujours - faire face, impactent sur le quotidien de tous, collectivités territoriales comprises. Nous traversons une époque complexe et les équilibres que nous avons toujours connus sont actuellement révolus.

Cependant, malgré cette période d'inflation, malgré les augmentations conjoncturelles, les principaux travaux prévus et annoncés sur la durée de notre mandat vont démarrer tout prochainement :



Après 3 ans d'annulations successives en raison de l'épidémie de covid, la traditionnelle et attendue **Cérémonie des vœux du Maire** a enfin pu avoir lieu !

C'est donc avec sincérité et trois fois plus de plaisir que le Maire, Nicolas Jacquier, a présenté le vendredi 6 janvier à la salle polyvalente, ses meilleurs vœux pour la nouvelle année au nom de toute l'équipe municipale, des agents communaux, à l'ensemble des concitoyens.

L'occasion pour lui de revenir sur les réalisations malgré un contexte difficile : crise énergétique, crise sanitaire, contexte de guerre, dérèglement climatique ont ralenti mais pas stoppé l'avancement des projets. L'occasion aussi de remercier l'ensemble des agents,

les enseignants, les différents corps constitués, les associations, les entreprises, les partenaires et mettre en lumière pour son action héroïque un concitoyen intervenu lors d'un incendie.

Nombreux élus ont fait l'honneur de leur présence, les discours se sont ensuite succédés : Marina Ferrari, Députée, Marie-Pierre Montoro-Sadoux, Vice-Présidente à la Région, Nathalie Fontaine, Conseillère Départementale et Renaud Beretti, Président de Grand Lac.

C'est ensuite autour d'un délicieux buffet préparé par les élèves de la section CAP production et service en restauration du lycée Marlioz que la soirée s'est poursuivie dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Nous étions ravis de vous retrouver !



Ci-dessous : l'équipe des élèves de la section CAP production et service en restauration du lycée Marlioz.





► Retour sur octobre rose

En septembre dernier, la Commune de Drumettaz-Clarafond et ses habitants rejoignaient le challenge national de couture organisé par l'association @Mon Bonnet Rose dans le cadre d'Octobre Rose. Le but ? Collecter des t-shirts et confectionner des bonnets de chimiothérapie.

Pourquoi des bonnets ? En France, 60 000 femmes sont diagnostiquées d'un cancer du sein chaque année. Durant la chimiothérapie, plusieurs choix s'offrent à elles : porter une perruque ou des bonnets. Ces bonnets aident ces femmes à conserver leur estime de soi et leur féminité. Et de fait, cela fait augmenter leur « reste à charge » : ensemble de frais annexes qu'elles doivent supporter (verniss, crèmes, etc.).

C'est donc un très grand MERCI que nous adressons aux généreuses couturières qui ont cousu de superbes bonnets distribués dans les centres d'oncologie du territoire. On se donne rendez-vous l'année prochaine !

► Cérémonies du 1^{er} et du 11 novembre

En présence de Franck PECOT, Président du Souvenir français, de Marina FERRARI, Députée, de Nicolas JACQUIER, Maire, de Danièle BEAUX-SPEYSER, 1^{ère} adjointe, des portes drapeaux, des militaires de la Gendarmerie, des élus et habitants, le temps était au recueillement pour sauvegarder la mémoire des combattants et transmettre le souvenir de l'Histoire à l'occasion de la **cérémonie du 1^{er} novembre**.

C'est en compagnie des élèves de l'école élémentaire de la commune que s'est déroulée la traditionnelle **cérémonie du 11 novembre** pour commémorer l'Armistice de 1918, en souvenir des enfants de Drumettaz-Clarafond morts pendant cette terrible guerre.

A l'occasion de ces deux cérémonies, une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts.



► Boîte aux lettres du Père Noël !

Encore un franc succès cette année pour la **Boîte aux Lettres du Père Noël** ! C'est une centaine de lettres qui a été reçue et transmise au secrétariat du Père Noël en décembre dernier ! Il a pu répondre en personne à certains courriers, même à ceux des enfants qui n'ont pas du tout été sages mais qui aiment beaucoup les cadeaux ! Un immense merci !

Pour certains, les lettres sont arrivées trop tard pour qu'il puisse y répondre, pour d'autres son secrétariat n'a pas trouvé le nom de famille ou l'adresse postale mais, soyez en sûr, toutes les listes et tous les messages ont été transmis ! Il compte sur vous et vous dit à l'année prochaine !





► Repas des aîné(e)s !

C'est dans une ambiance conviviale et festive que les drumettantes et drumettants né(e)s avant le 31 décembre 1952 ont partagés le traditionnel **repas des aînés** le dimanche 20 novembre organisé par le Centre Communal d'Action Sociale, avec la participation des membres du Conseil Municipal, et du Conseil Municipal des enfants. Une rencontre inter-générationnelle, riche de sens et de partage.

Les seniors qui ne pouvaient pas assister à cet évènement n'étaient cependant pas en reste. Les membres du CCAS de la Commune se sont rendus à leurs domiciles afin de leur apporter des paniers repas.

Ci-contre à droite : Marie-Thérèse Salomon, Danièle Beaux-Speyser et Jean-Marie Kron.



► Piège frelons asiatiques

Il est désormais avéré que le frelon asiatique est implanté dans notre département, engendrant non seulement une prédation importante sur les ruchers du territoire, mais aussi des risques pour les populations, s'installant généralement à proximité immédiate des zones urbanisées.

Afin de lutter contre cette espèce particulièrement invasive, la commune a décidé de financer la mise à disposition des apiculteurs adhérents au groupement de défense sanitaire des abeilles de Savoie et intéressés, un piège à frelons fabriqué en France en Haute-Savoie, de manière artisanale.

Élaborée en 2018 par la FRGDS Auvergne-Rhône-Alpes en partenariat avec la FREDON et le soutien du Conseil

régional AURA, la plateforme **frelonsasiatiques.fr** permet à toute personne de la région de signaler la présence d'individus ou de nids de frelons asiatiques.

Comment effectuer un signalement ?

Il suffit de vous rendre sur le site **www.frelonsasiatiques.fr** ou de **télécharger l'application mobile intitulée "Frelon Asiatique"**. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites suivants : **<http://frelonasiatique.mnhn.fr/>** (*Inventaire National du Patrimoine Naturel*)



► ÉLECTION DU CME

Le septième Conseil Municipal des Enfants de Drumettaz-Clarafond pour l'année scolaire 2022/2023 a été élu.

Aussi, le 10 septembre dernier, les 9 membres se sont réunis en salle du Conseil de la Mairie de la commune afin d'élire leur Maire, en présence de plusieurs élus du Conseil Municipal des adultes et de Véronique enseignante qui les encadre à l'école élémentaire.

Deux tours de scrutin plus tard, **Emmy**, élève de CM2 a été choisie par ses camarades. Félicitations à l'ensemble de nos jeunes élus !



► INAUGURATION et 1^{ère} bougie de la crèche l'îlot câlin !

La crèche « **L'îlot Câlin** » a doublement été à l'honneur le vendredi 30 septembre dernier : pour son inauguration mais aussi pour fêter sa première bougie d'anniversaire.

L'occasion pour Nicolas Jacquier, Maire, de remercier l'ensemble des acteurs de la petite enfance pour avoir rendu le projet de rénovation de la maison Moggi possible afin d'implanter de nouveaux locaux pour la crèche municipale, et cela grâce aux importantes subventions reçues. Etaient également conviées, l'équipe municipale actuelle mais aussi celle du mandat précédent ayant œuvré à l'élaboration du projet et les agents.

En effet, l'Etat représenté par Madame Marina Ferrari Députée, Monsieur Cédric Vial Sénateur, la Caisse d'Allocations familiales de la Savoie représentée par son Président Monsieur Alain Collet, la Région Auvergne Rhône-Alpes représentée par Madame Marie-Pierre Montoro-Sadoux, Madame Nathalie Fontaine Conseillère Départementale, nous ont fait l'honneur d'y participer. L'ensemble des professionnels, du bureau d'étude à l'architecte en passant par les nombreuses



entreprises qui sont intervenues, ont été tour à tour remerciés pour leur travail. L'équipe de Floriane Palumbo, directrice, accompagne 24 petits au quotidien dans des locaux pensés et aménagés pour leur offrir le meilleur développement possible.

La crèche c'est un des premiers rendez-vous des enfants avec les établissements républicains, c'est aussi LE premier rendez-vous de ces mêmes enfants avec la société plurielle, la vie collective, celle qui se déroule en dehors du cercle familial.





► L'ABS EN QUELQUES CHIFFRES

- La population a augmenté de **49%** entre 1999 et 2019.
- **20%** de la population à moins de 15 ans et **35%** moins à de 30 ans.
- **55%** des familles ont un enfant de moins de 25 ans.
- **94%** des habitants souhaitent rester sur la commune les 10 prochaines années
- **84%** des habitants se sentent suffisamment informés
- **75%** des ménages propriétaires de leur résidence principale
- **363** établissements sur la commune
- Revenu médian : **26 300€** par unité de consommation.



Dans ce cadre, le CCAS a souhaité recueillir directement vos besoins à travers deux enquêtes : une auprès des adultes vivants sur la commune, et une seconde auprès de la jeunesse (15-25 ans).

Cette étude a pour objectif d'éclairer les différents secteurs sur lesquels s'exercent les actions du CCAS. Elle sert de document ressource à l'équipe municipale pour animer ses futurs projets. Elle permet alors de présenter des orientations potentielles à l'équipe municipale. Les conclusions de l'Analyse des besoins sociaux ont ensuite été présentées au CCAS et au conseil Municipal en décembre 2022.

Nous remercions ceux et celles, qui par leur contribution à cette démarche importante, permettent d'imaginer et de formuler des propositions d'avenir pour tous.

Ci-contre, de gauche à droite : Danièle Beaux-Speyser, 1^{ère} adjointe, et Lauriane Revol-Cavalier en charge de l'ABS.

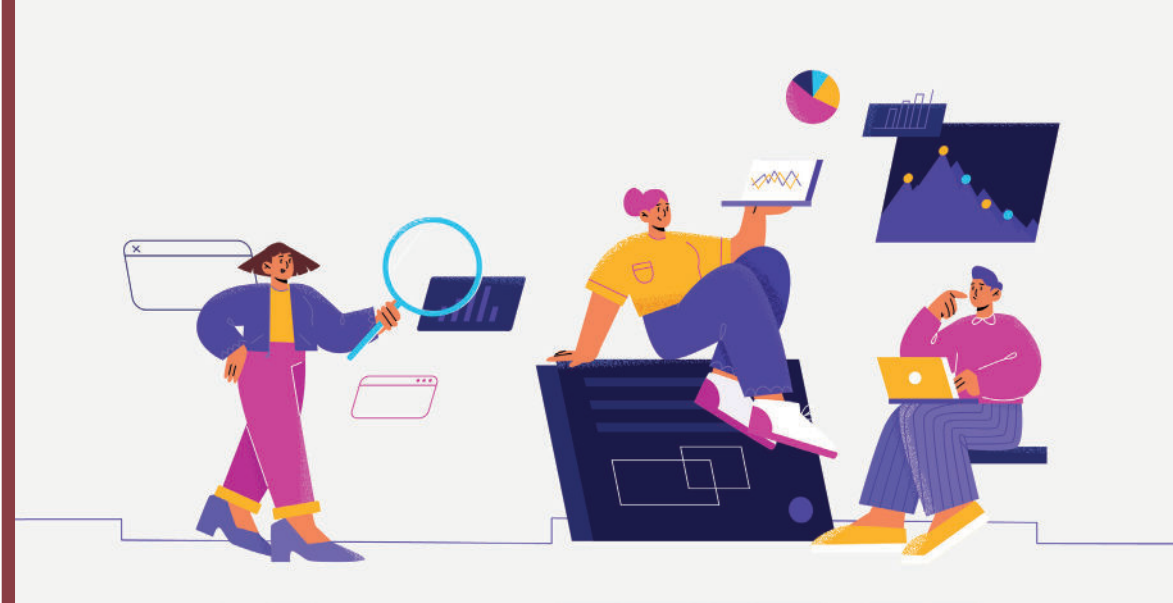
ZOOM / Analyse des Besoins Sociaux (ABS)

Vous nous avez donné votre avis, merci !

Le décret du 21 juin 2016 impose aux Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) et aux centres intercommunaux d'Action Sociale de **réaliser une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) de leur territoire une fois par mandat municipal**, ainsi que de le présenter à leur conseil d'administration.

Ce diagnostic doit être réalisé une fois par mandat. Il a pour objectif d'identifier les caractéristiques du territoire et de ses habitants. Cette analyse, menée en s'appuyant sur l'expertise d'une chargée d'étude, est un document ressource, qui se veut être utile et utilisable tant pour le conseil d'administration du CCAS que pour les services, les associations et les habitants et habitantes de la commune.

Dans ce but, elle s'étend sur diverses thématiques (typologie de la population, logement, emploi, scolarité, handicap, gérontologie, précarité, etc.) afin de produire un diagnostic socio-démographique de la commune.



ENVIRONNEMENT



Suite au vote de la politique de développement durable, il fallait nous donner les moyens de pouvoir travailler de manière plus efficace sur cette thématique. C'est dans cet objectif que nous avons voté au conseil municipal du 30 Août 2022 la création d'un poste de chargé de mission développement durable.

Malheureusement, les faits nous donnent raison, liée aux différentes crises et à la guerre en Ukraine, la flambée des coûts de l'énergie nous oblige à accélérer notre plan d'actions. Nous devons adapter nos habitudes et nos bâtiments pour atteindre une sobriété énergétique.

La sécheresse qui a touché notre territoire cet été est également un indicateur qui nous montre qu'il faut agir rapidement. L'eau est un élément primordial, c'est pour cela qu'il nous a paru évident de rentrer dans la démarche Eau et Climat, on agit !, en partenariat avec Grand Lac et le CISALB

Il nous faut mettre en place un cumul d'actions qui nous permettra d'être le moins impactant possible sur notre environnement.



► RECRUTEMENT / chargé de mission Développement durable.

Le **recrutement d'un chargé de mission développement durable** va nous permettre d'accélérer certaines actions sur cette thématique. Dans un premier temps, nous avons décidé du recrutement d'un CDD pour 12 mois mais si les résultats sont probants, nous n'hésiterons pas à prolonger cette démarche.

Le recrutement a eu lieu fin octobre et cet agent a démarré en février 2023. **Formé sur les problématiques du développement durable**, il nous permettra d'avancer rapidement sur la thématique. Il sera un **élément clé concernant la transmission des bonnes pratiques aux élus et au personnel communal mais également moteur sur les rencontres thématiques et l'information donnée aux concitoyens.**

► EAU CLIMAT, ON AGIT !



La sécheresse, connue cet été, nous rappelle qu'il faut faire des efforts sur la gestion de l'eau. Notre commune a été placée en crise sécheresse durant les mois d'août, septembre et octobre. L'action « **EAU Climat, on agit !** » est un programme pour les communes les engageant à avoir **une gestion économe de l'eau**, construit sur 3 engagements obligatoires et 9 engagements à la carte. Elle est réalisée en partenariat avec Grand Lac et le Cisalb.

Depuis plusieurs années, la Commune est proactive sur la gestion de l'eau. Des réservoirs enterrés sont déjà en service au niveau de la Mairie et de L'îlot Câlin. Une installation est prévue à la salle polyvalente et des études sont en cours pour installer, au niveau des écoles, un réservoir dédié à l'arrosage du terrain de football. L'arrosage au goutte à goutte est réalisé sur la majeure partie de nos massifs de fleurs.

Nous rappelons que ces actions peuvent également être mises en place chez vous, soyons tous plus économes avec les différentes énergies et l'eau. **Chacun peut être, doit être un acteur de la transition environnementale.**

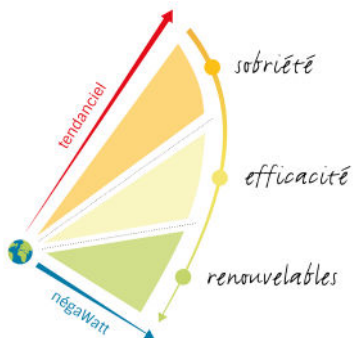
► SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



Nous devons réussir à avoir des bâtiments plus économes énergétiquement. Selon l'association Négawatt, la transition doit se faire suivant 3 axes :

- la sobriété
- l'efficacité
- le renouvelable

Pour rappel, la facture d'énergie (gaz + électricité) annuelle de la commune est d'environ 110 k€, décomposé en 35 k€ pour l'éclairage public et 75 k€ pour les bâtiments. Si aucune action n'est réalisée, ce budget pourrait augmenter jusqu'à potentiellement 400 k€/an, amputant la commune de ressources pour réaliser certains projets.



©Association négaWatt - www.negawatt.org

Une réunion s'est déroulée en octobre avec enseignants et personnel communal travaillant sur les écoles pour rappeler tous les gestes économes.

Les écoles sont les bâtiments les plus énergivores de la commune (2021 : 30 k€ de la facture d'énergie).

Cette réunion a été coanimée avec l'ASDER, rappelant les gestes importants. La mairie a présenté les actions en cours et en étude sur le groupe scolaire :

A COURT TERME :

- chauffage abaissé à 19°C
- diminution à 16°C quand les locaux ne sont pas utilisés, notamment pour le bâtiment de la maternelle
- équipement en ampoules à LED.

A MOYEN TERME :

- travailler sur les études pour l'isolation des différents bâtiments.

Une note à destination des utilisateurs des bâtiments communaux a été diffusée au début de la période froide. Elle rappelle la température de chauffage réglementaire (19°C), la vigilance quant à l'ouverture des portes et fenêtres nécessaire au renouvellement de l'air, l'extinction des éclairages dès que possible ainsi que des appareils non utilisés.

"Lorsqu'on regarde dans la bonne direction, il ne reste plus qu'à avancer."

Proverbe bouddhiste



► ZOOM / Une réunion pour sensibiliser les utilisateurs des écoles.

Le jeudi 20 octobre, en présence de Nicolas Jacquier, Maire, des enseignants, du personnel communal travaillant dans les écoles et de quelques élus, **une réunion s'est tenue pour évoquer la sobriété énergétique des écoles, présenter les bilans et les plans d'actions à mettre en œuvre à court, moyen et long terme.**

La première partie de cette réunion a été animée par Mr Fleury, responsable du pôle « collectivités » à **L'ASDER**. Tout d'abord les faits, augmentation spectaculaire du coût de l'énergie ainsi que les changements climatiques sur la région. Il a su distiller tout au long de son intervention une multitude d'actions pouvant être mises en place pour réduire la consommation d'électricité, de chauffage, d'air et d'eau dans les locaux. De nombreux exemples ont été listés, quelquefois présentés sous la forme d'un quiz, permettant à l'auditoire de s'interroger et de faire tomber certains préjugés.



asder
partageons l'énergie



Guillaume Mister, Conseiller délégué au développement durable sur la commune, a poursuivi en présentant les **performances énergétiques des bâtiments de la commune** (2 audits réalisés fin 2021).

Les factures d'énergies vont fortement augmenter en cette période d'inflation élevée et cela sur les mois qui viennent. L'objectif des actions à mener est double : **réduire notre impact sur l'environnement et alléger le montant de nos factures**. Tous les bâtiments communaux sont concernés par ce plan, mais un focus particulier a voulu être fait sur les écoles car elles représentent le premier consommateur d'énergie.

A court terme, il convient de sensibiliser les acteurs utilisant les locaux communaux, remplacer les ampoules des bâtiments par des équipements à LED, régler les chauffages de manière économe (régulation quand cela est possible, consigne réglementaire). A moyen terme, améliorer l'isolation des bâtiments. A long terme, intégrer quand cela sera réalisable, des énergies renouvelables.

Ces actions sont en lien avec la politique de développement durable votée au Conseil Municipal au printemps dernier.

► LE RENDEZ-VOUS DE LA COUPE AFFOUAGÈRE.



L'affouage est toujours pratiqué par les communes forestières, où l'on trouve une forte proportion de forêts communales. Parmi les coupes prévues dans l'aménagement de l'ONF, la commune décide de vendre le bois ou de le délivrer à ses habitants : ce sont celles destinées à l'affouage.

Très réglementé, l'affouage est orchestré par différents acteurs : **le conseil municipal, la commission des bois et les forestiers aux missions bien précises.** C'est le conseil municipal qui :

- **décide** si les bois seront vendus ou destinés à l'affouage,
- **choisit le mode de répartition de l'affouage** : pour les habitants fixes ou non de la commune,
- **établit les conditions de domicile** pour avoir droit à l'affouage et prépare le rôle,
- **fixe** le montant de la taxe d'affouage,
- **répartit** les lots par tirage au sort,
- **précise** dans un règlement intérieur le déroulement de l'exploitation, comprenant le délai d'exploitation fixé par l'ONF,
- **décide du mode d'exploitation** : par les affouagistes eux-mêmes, ou par la commune qui répartit ensuite les lots façonnés,
- **choisit** trois habitants comme garants, solidairement responsables de la qualité de l'exploitation.

Aussi, comme chaque année, la Commune a proposé à ses habitants (résidents à titre principal) de bénéficier de la coupe affouagère. Chaque foyer a droit à un lot de bois qu'il doit aller couper dans le périmètre délimité par la commune et l'ONF (cette coupe de bois étant réservée à l'usage personnel du bénéficiaire).

Cette mise à disposition du bois permet d'accéder à une source d'énergie peu coûteuse (l'inscription étant de 40€), renouvelable et joue un rôle important dans l'entretien de notre forêt par la bonne réalisation des premières éclaircies et des coupes de régénération.

Pour l'année 2022-2023, le lot N°3 situé au-dessus du réservoir de Clarafond a été désigné par l'ONF. Cela représente **environ 100 stères de bois que 15 affouagistes se sont partagés.**

Abattre un arbre est une opération délicate et dangereuse, utiliser le matériel de bûcheronnage présente des dangers. Une sensibilisation aux risques a été réalisée par un agent de l'ONF mais il revient à tout à chacun (affouagistes, promeneurs, chasseurs, coureurs, vététistes, etc ...) de prendre toutes les précautions nécessaires et dans le respect des uns et des autres.



L'affouage qu'est-ce c'est ? une pratique remontant au Moyen-Age. Le seigneur des lieux accordait aux habitants de ses villages le droit de récolter du bois de chauffage dans les forêts. Ce droit valait pour chaque foyer. "Affouer" vient de l'ancien français et signifie "allumer", d'où le nom de cette pratique.



ZOOM SUR LES GRANDS PROJETS DE 2023 !

► Groupe scolaire : travaux du côté de la cantine et du parking.

La cantine du groupe scolaire va être complètement rénoverée et agrandie.

Ce projet sera aussi l'occasion de repenser au stationnement autour des deux écoles. En effet, une extension du parking est prévue, soit un gain de 14 places environ :

- Route du Fiolage : transformation d'une partie du stationnement en parking en épi.
- Côté nord : doublement du nombre de places entre cantine et terrain de football. Dans l'attente le parking nord servira de zone de chantier pendant les travaux.

Les travaux débuteront premier semestre 2023.



► Travaux route du Biolay

Il s'agit d'un engagement électoral : les travaux de réfection de la route du Biolay, sur ce mandat, vont démarrer.

La première tranche qui s'étend du rond-point de la boulangerie au Chemin de la Plantée débutera au cours de ce premier trimestre 2023 pour une durée prévisionnelle comprise entre 10 à 12 mois.

Le coût total des travaux est estimé à 1 789 000€ TTC.

Il s'agira de réaliser :

- l'enfouissement des réseaux aériens (téléphone et EDF),
- la reprise des réseaux humides (eau potable, eaux usées, eaux pluviales)*,
- la création d'une piste cyclable côté Est et d'un trottoir côté Ouest,
- la création d'un arrêt bus au niveau de la route de Misury.

Le 26 septembre dernier, l'entreprise BARON a présenté aux riverains, invités individuellement et réunis à la salle polyvalente, la première phase d'aménagement. Les remarques des riverains, émises lors des échanges, ont été prises en considération dans la mesure du possible.

Nous vous ferons part de la /des déviation(s) prévue(s) dès lors que celle(s)-ci aura(ont) été définie(s)

**La part des travaux réseaux humides étant à la charge de Grand Lac qui en assure la gestion.*

► Abri à sel

Un tout nouvel abri à sel a été mis en place pour remplacer celui détruit par une tempête.

Il est plus facile d'accès pour charger la nouvelle saleuse en cas d'hivers rigoureux.



► Chemin du Prieuré

Détérioré par le temps, l'enrobé du chemin du Prieuré était en très mauvais état. Un revêtement bi-couches a donc été mis en place fin février, après la suppression d'une borne incendie obsolète.





Drumettaz-Clarafond d'hier à aujourd'hui : journée du patrimoine

Une réunion publique a eu lieu salle du Moulin le 19 Septembre dernier. La vingtaine de personnes présentes a évoqué avec beaucoup d'envie ce projet qui permettra à tous de découvrir les richesses historiques de la commune. Les échanges sur des événements anciens ont été riches.

Des documents anciens (photos en particulier) sont d'ores et déjà archivés en Mairie, et vous êtes tous cordialement invités à participer à cette collecte, afin d'enrichir l'iconographie en vue d'une grande exposition à la salle polyvalente.

Cet événement se veut participatif et l'organisation souhaite le concours du plus grand nombre (jeunes et moins jeunes) pour réussir une première Journée du Patrimoine à Drumettaz-Clarafond : À vos archives !

**Contact : Mairie de Drumettaz-Clarafond
0479636400**



► Club lecture jeunesse !

Petit lecteur, ce club est fait pour toi ! Depuis le 5 octobre, vos bibliothécaires ont lancé un club lecture jeunesse **à destination des 8-12 ans**. Ce sont déjà 13 jeunes qui se sont inscrits pour participer à des rencontres mensuelles et échanger autour de leurs lectures. Et toi ? Tu les rejoins quand ?

► LivrOpif !

Du 22 juin au 24 juillet, l'équipe de la bibliothèque vous invitait pour **LivrOpif !** Cette animation ludique était proposée dans le cadre de l'opération « **Partir en Livre** » menée par le Centre National du Livre pour promouvoir la lecture auprès des jeunes. Au total, ce ne sont pas moins de 56 enfants de 3 à 12 ans ont participé à ce rendez-vous.

► Braderie de la bibliothèque

Du 12 au 17 septembre s'est déroulée la braderie de livres. Pour rafraîchir et renouveler leurs collections, il est d'usage pour les bibliothèques de faire du tri régulièrement. Organisée tous les 2 ans, la braderie a permis de vendre **658 documents pour une somme symbolique de 1€ pièce**. À l'issue de la vente, **153 documents ont également été donnés gratuitement aux écoles, associations et particuliers**. Cette opération sera reconduite en 2024.

► Club Lectures Gourmandes

Le 21 septembre dernier avait lieu la reprise du **club Lectures Gourmandes**, comité de lecture participant à la sélection des auteurs invités au festival du premier roman de Chambéry. Chaque mois entre septembre et février, le club est dédié aux premiers romans. Une douzaine de lecteurs-lectrices se rencontrent pour échanger leurs impressions de lecture et choisir leurs 4 titres préférés (parmi une sélection d'environ 30 titres). **À partir de mars, le club lecture sera ouvert à tous.**



► Boo, une infinie tendresse

« **Boo, une infinie tendresse** » est un spectacle pour les 18 mois à 3 ans qui a été proposé par la Tokata Compagnie dans le cadre de l'opération Premières Pages 2022 menée par le Conseil Savoie Mont Blanc et la CAF de Savoie. La bibliothèque a ainsi eu le plaisir d'accueillir **44 participants** pour cette occasion.



► Conte d'Halloween

A l'occasion de cette fête effrayante, une animation **contes d'Halloween** était proposée par l'équipe de la bibliothèque pour les petits de 4 à 7 ans. Une vingtaine d'enfants courageux est ainsi venue rencontrer Michèle, la sorcière, Laura, la démonsse et Estelle la vampire et écouter des histoires terrifiantes !



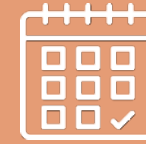
► La cour des contes

De nombreux enquêteurs et enquêtrices s'étaient donnés rendez-vous à la bibliothèque du 29 octobre au 14 novembre pour cette animation " **La cour des contes** ". Ce jeu d'enquête interactif sur tablette invitait les participants à retrouver l'assassin de Blanche Neige ! Les participants ont plongé au sein du Pays des Contes pour y interroger les suspects, découvrir le coupable et restaurer la paix à la cour.



► Le Noël de la petite souris

Le 6 décembre dernier s'est déroulé le spectacle de théâtre " **Le Noël de la petite Souris** ". En ombres en couleur, cette animation tout public à partir de 3 ans était proposée par la compagnie Octopus.



CE QUE LA BIBLIOTHÈQUE VOUS RÉSERVE !

L'équipe de la bibliothèque vous prépare de nombreux rendez-vous dans les mois à venir ! On se donne rendez-vous prochainement !

LUOTOHEQUE

En début d'année : ouverture d'un espace ludothèque avec une sélection de jeux pour tout âge pour jouer sur place.

EN PRÉPARATION

Des heures du conte, des ateliers, des spectacles, des rencontres, etc. vos suggestions sont les bienvenues !

FAITES-VOUS CONNAITRE !

Si vous avez un hobby, un talent ou un savoir-faire que vous aimeriez faire découvrir, contactez la bibliothèque.

La bibliothèque est située 100, chemin du Fiolage, ouverte au public les lundis de 16h00 à 19h00, les mercredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, les samedis de 9h00 à 12h00.

Tel : 04.79.63.69.04

ZOOM SUR LES ASSOS



► Pour son 54^{ème} anniversaire, l'ACCA de Drumettaz-Clarafond déménage dans un cadre champêtre.

Samedi 3 septembre, l'association des chasseurs de Drumettaz-Clarafond (l'ACCA), la plus ancienne association de la commune créée en 1968, a **inauguré son local de chasse définitif, situé dans la ferme du Donjon**, en présence de nombreux invités.

Le Président, Sylvain QUAY-THEVENON, a fait part de sa joie d'avoir pu finaliser ce projet, porté par la municipalité, après son acquisition du domaine du Donjon. En effet, après avoir occupé par le passé, différentes salles communales, mises gratuitement à disposition par la Mairie, il devenait nécessaire et urgent pour l'ACCA, de disposer d'un lieu fonctionnel et adapté aux besoins de son activité.

Sylvain QUAY-THEVENON remercia le Maire et les élus, les différents partenaires financiers, les artisans ainsi que les chasseurs pour leur engagement et le travail fourni.

La visite a permis de découvrir : salle de réunion et bureau, cuisine équipée, chambre froide, sanitaires, etc.

Suite au discours du Président, le Maire Nicolas JACQUIER a pris la parole pour souligner l'intégration et la bienveillance de cette association. Il ne manqua pas de rappeler l'intérêt que les élus portent



aux chasseurs Drumettants, acteurs concrets de la vie associative locale et qui pérennisent le caractère rural de leur commune.

Puis ce fut l'intervention de Luc BERTHOUD, Conseiller Départemental, qui a mis en avant le rôle nécessaire des chasseurs, comme sentinelles de la nature et gestionnaires responsables.

Représentant le Président de la Fédération Départementale de Chasse, Joël DUCROS, administrateur, excusait Régis CLAPPIER et se félicitait de la démarche, de l'interaction entre ACCA et municipalité. Il présenta l'ACCA de DC comme exemplaire en terme d'intégration, de sécurité et d'ouverture, notamment en invitant des novices à partager leur passion au cours d'une journée-découverte de chasse.

Puis vint le coup de ciseaux du traditionnel ruban par les enfants présents pour inaugurer ce nouveau local. Enfin, tous les participants ont été conviés

autour d'un copieux buffet, digne d'une association de chasseurs, et d'où chacun pu repartir avec une terrine de gibier local : preuve en est de l'esprit de partage et de convivialité qui anime la trentaine de membres de l'association.

UNE APPLICATION POUR LES USAGERS DE LA NATURE !



Land Share est une application mobile conçue par la Fédération des Chasseurs de l'Isère avec l'appui financier du Département de l'Isère et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Retrouvez toutes les informations en page 18 de cette édition !

► Lancement de la première compétition de la saison 2022/2023 pour les karatékas savoyards du Shotokan Karaté Do Méry-Drumettaz!

" **Samedi 19 novembre** a eu lieu la **coupe départementale de karaté** en Kata (technique) et Kumité (combat) pour les catégories pupilles, benjamins et vétérans. Cette journée a été organisée au gymnase G4 de Marlioz, aménagé pour l'occasion avec des tapis pour délimiter les aires de pratique. Dans une ambiance conviviale et respectueuse, certains karatékas ont découvert pour la première fois la compétition. Le club de Méry-Drumettaz a eu des participants, avec des podiums à la clé !

Le 29 novembre, a eu lieu l'Assemblée générale du club. Exceptionnellement, un entraînement en commun a réuni tous les âges : les babys karaté, les enfants, les ados et les adultes). Ont suivi l'Assemblée Générale et un apéritif offert pour les présents.

Le Club se porte très bien puisqu'en cette saison 2022/2023, **il comptabilise actuellement 96 adhérents, un nombre jamais atteint jusqu'à maintenant.**

Le club remercie également chaleureusement ses sponsors : les Mairies de Drumettaz et Méry, et les entreprises Alphi, Lou et Mesures et Contrôles.

Le 2 décembre dernier, à la place de l'entraînement habituel du vendredi soir de 19h00 à 20h00, un invité spécial a bien fait transpirer les karatékas présents. **Hervé Delage, 8^{ème} dan de karaté**, a été invité par le club pour dispenser un entraînement de deux heures. Dans une ambiance studieuse, les claquements des karategi (kimonos) et les kiai se faisaient entendre, entrecoupés par les explications du sensei (maître). Merci à Vincent pour l'organisation, et merci à Hervé Delage d'être venu ! "



L'entraînement en commun réunissant exceptionnellement tous les âges : l'échauffement, suivi de binôme entre un grand et un petit.



QU'EST-CE QUE LE KATA ?

Le kata est un enchaînement de techniques contre des adversaires imaginaires. Les juges évaluent la précision et la qualité des mouvements, le rythme, l'intensité, etc.

ET LE KUMITÉ ?

Le kumité est tout simplement du combat. Le but est de marquer le plus de point en touchant son adversaire avec des techniques précises et contrôlées.



IL N'EST PAS TROP TARD POUR FAIRE UNE SÉANCE D'ESSAI !

Les entraînements ont lieu le mardi et le vendredi. Pour plus d'informations, visitez :

- la page Facebook @SKD.Mery.Drumettaz
- le site : skdmerydrumettaz.wordpress.com



► THERMOGRAPHIE AÉRIENNE INFRAROUGE



Vous souhaitez connaître la **thermographie de votre logement** ? Ou engager des travaux de rénovation thermique ? Vous pouvez prendre rendez-vous en Mairie pour obtenir une photo de relevé thermographique de votre habitation.

Pour prendre rdv en Mairie, plusieurs solutions :

- venir physiquement en Mairie le mercredi matin de 8h00 à 12h00
- faire une demande par mail à **mdrumettaz.compta2@orange.fr**
- ou par téléphone au **04.79.63.64.00**

Vous pourrez ensuite la faire interpréter par un conseiller spécialiste.

Pour prendre rdv :

- par téléphone : **04.56.11.99.00**
- par mail : **info@faire73.fr**



► ÉCLAIRAGE PUBLIC : modification des horaires.

Dans sa volonté de renforcer les actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergie, la Commune engage un plan de sobriété énergétique. Parmi ces actions, le Conseil Municipal du mercredi 7 décembre a voté la modification du temps de fonctionnement de l'éclairage public.

Depuis le 1^{er} février 2023, l'extinction sera de 23h00 à 06h00 au lieu de 23h30 à 05h00 auparavant. Grâce à cette initiative, **une économie de 3000 € sera ainsi réalisée** par le biais de cette modification, soit 10% du coût annuel.

► LANDSHARE, une application pour les usagers de la nature.

Land Share est une application mobile conçue par la Fédération des Chasseurs de l'Isère avec l'appui financier du **Département de l'Isère et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes**. Elle vise à informer en temps réel, les autres usagers de la nature des battues en cours. Une première en France !

Dans les faits, les chasseurs renseignent leurs différentes zones de chasse sur une application interne : Protect Hunt. Le jour J, ils activent la zone

de chasse concernée et renvoient l'information sur une seconde application, grand public : Land share. Les usagers de la nature ayant préalablement téléchargé Land share reçoivent une notification à proximité de la zone chassée (800m). Ensuite, libre à eux, d'aller, ou non, à la rencontre des chasseurs.

Pour télécharger l'application, rendez-vous sur **<https://www.chasse38.com/partager-la-nature/landshare/>**



Chères Drumettantes,
Chers Drumettants,

En ce début de nouvelle année, nous vous adressons nos meilleurs vœux. Que 2023 vous apporte chaleur, santé et bonheur, pour vous et vos proches. Nous vous souhaitons une année plus douce et sereine que les précédentes.

Cela fait bientôt 3 ans que nous avons rejoint le conseil municipal. Nos échanges sont positifs, constructifs et nous sommes heureux d'apporter nos points de vue et idées dans les débats des commissions et réunions qui structurent notre commune. L'année qui arrive s'annonce inédite, encore une fois... L'urgence sanitaire laisse sa place aux urgences économiques et environnementales.

Nous allons prochainement voter le budget de la commune. Un budget qui sera fortement impacté par le contexte économique national. Le coût de l'énergie et les charges de fonctionnement vont augmenter de manière considérable pour les communes. Cette situation appelle de notre part une remise en question sérieuse et sans délai sur la manière que nous utilisons nos infrastructures municipales, sur toutes les économies possibles et sur la planification des investissements.

Lors du vote du budget, il nous faudra faire des choix. En effet, face à une augmentation des charges, 3 réponses peuvent être apportées :

- augmenter les impôts locaux (hausse des taux communaux)
- faire appel à l'emprunt
- réaliser des économies

De ces 3 solutions, nous jugeons la 1^{ère} inopportune. En effet, nous souhaitons que la fiscalité communale n'augmente pas, pour ne pas faire subir à nos concitoyens, déjà fortement impactés par l'inflation, une charge supplémentaire.

Le recours à l'emprunt est délicat en ce moment. Bien que la commune ait un endettement raisonnable, avec la hausse des taux bancaires, le coût de l'emprunt a fortement augmenté.

Il est donc urgent de faire des économies pour compenser les hausses des charges. Cela passe par une analyse des pistes d'économie pour les charges de fonctionnement de la commune. Les mesures de réduction des dépenses de fonctionnement doivent être multiples, à tous les niveaux, car nous devons en tant qu'élus montrer l'exemple afin de susciter votre adhésion.

En matière d'investissements, cela pourra se concrétiser par un étalement des projets sur une plus longue période que prévue. Cela passe par une redéfinition des priorités du mandat 2020-2026 en privilégiant les investissements les plus utiles au plus grand nombre.

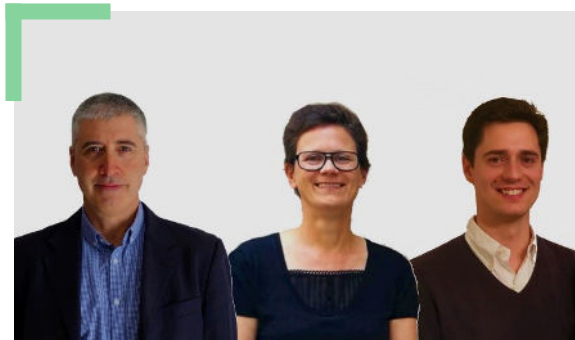
Comme nous l'avons déjà rappelé dans nos précédentes tribunes, une gestion respectueuse des deniers publics est cruciale afin de ne pas préempter l'avenir et le développement de notre commune. Le temps de la réflexion doit laisser place au temps de l'action.

Nos réflexions étant le fruit de vos partages, nous sommes naturellement à disposition pour échanger avec vous. Nous sommes joignables :

- par téléphone au **06.51.40.06.30**
- par mail à **osons.drumettazclarafond@gmail.com**

Dans l'attente d'avoir l'occasion de vous rencontrer, nous vous assurons de notre dévouement pour notre commune et ses habitants.

Philippe ESTIEU,
Laurence VILLAINNE,
et Rudolph DI GIORGIO.



EN
SUPPLÉMENT
dans votre boîte aux lettres

DICRIM, le document d'information communal sur les risques majeurs



Inscrite dans le code de l'environnement, la réalisation du DICRIM est une obligation réglementaire pour toutes les communes exposées à au moins un risque majeur.

L'objectif est d'informer la population (administrés, touristes...) de l'existence de ce(s) risque(s) et des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en place. Il contribue ainsi à responsabiliser chaque citoyen pour sa propre mise en sécurité, renforçant l'efficacité des mesures mises en œuvre par la collectivité dans le cadre de son plan communal de sauvegarde (PCS).

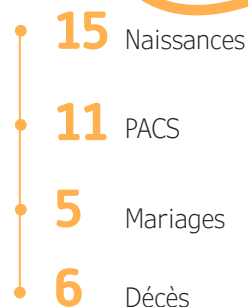
Que contient le DICRIM ?

Il reprend les informations transmises par le préfet dans le cadre du dossier départemental des risques majeurs (DDRM), notamment :

- la liste des risques majeurs auxquels la commune est exposée ;
- la description de chacun de ces risques et de leurs conséquences prévisibles pour les personnes, les biens et l'environnement ;
- les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde pour chacun de ces risques ;
- les consignes de sécurité individuelles à mettre en œuvre.

Retrouvez aussi toutes les informations sur le site internet de la commune ou via nos réseaux Illiwap et Facebook !

ÉTAT CIVIL



Chiffres du 1^{er} juillet au 31 décembre 2022



LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE

Coordonnées :

102, route du Chef-Lieu
73420 DRUMETTAZ-CLARAFOND

04 79 63 64 00
04 79 63 64 01
mdrumettaz.accueil@orange.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : de 8h00 à 12h00 et de 16h30 à 18h30
du mardi au vendredi : de 8h00 à 12h00

Illiwap : Mairie de Drumettaz-Clarafond

Facebook : @MairiedeDrumettazClarafond

Site : www.drumettaz-clarafond.com

Directeur de publication : Nicolas JACQUIER

Coordination et réalisation : Audrey Texier, Léa Dantan

Crédits photos : Mairie de Drumettaz-Clarafond,
Antidots, Freepiks, Pexels

Impression : CopieWrite / **Nombres d'exemplaires** : 1500